



Le saviez-vous ?

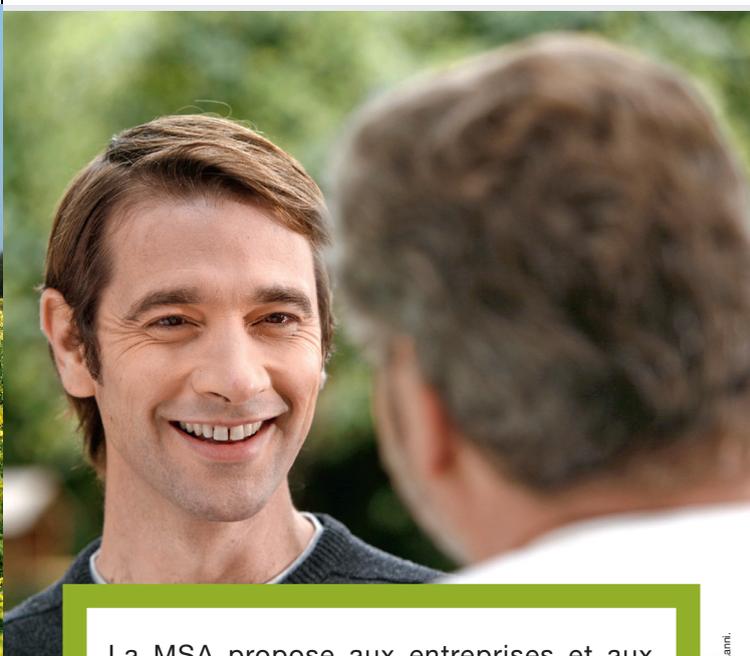
Seuls 8% des professionnels exposés au soleil déclarent utiliser une crème solaire protectrice.

La population agricole compte davantage de décès par cancer de la peau (mélanome) que le reste de la population.

Usage de produits phytosanitaires, contact régulier avec les animaux, exposition solaire intensive : les particularités de vos métiers exposent votre peau à de nombreux risques.

Pourtant, il suffit de quelques gestes adaptés pour limiter les conséquences de ces risques sur votre santé.

Ayez les bons réflexes !



La MSA propose aux entreprises et aux salariés la mise en œuvre de projets d'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail grâce à l'intervention conjointe du médecin du travail et du conseiller en prévention. Ceux-ci prennent en compte les conditions, la nature et les risques professionnels pour chacune de vos activités.

Ensemble, ils aident les exploitants et employeurs agricoles à construire une politique de santé et sécurité au travail fondée sur une évaluation des risques et sur la mise en place d'actions de prévention adaptées.

La MSA est là pour vous conseiller et vous accompagner.

Prenez contact avec l'équipe Santé-Sécurité au Travail de votre MSA.

www.msa.fr

Votre corps est votre premier outil de travail, préservez-le !



vous accompagner

**UN ESCARGOT
PROTÈGE
SA PEAU AVEC
SA COQUILLE**

**MAIS VOUS
N'ÊTES PAS
UN ESCARGOT**



Ref. : 11318 / CCMSA / Direction de la Santé / Conception : horizon-bleu.com / Crédits photos : iStock - Thinkstock - Fotolia - Service Image(s) CCMSA - M. Nossant, D. Eugene, T.Lanni.



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore



VOUS TRAVAILLEZ EN EXTÉRIEUR ?

En tant que première barrière du corps contre les agressions externes, **votre peau est exposée à tous les dangers**, qu'ils soient visibles (engelures) ou invisibles (ultraviolets).

- **Vous travaillez souvent en plein soleil ?**
Protégez-vous des ultraviolets (UV) nocifs en portant des manches longues et en utilisant une protection solaire adaptée à votre type de peau. Pour la tête, adoptez une casquette ou un chapeau.
- **Vous travaillez dehors, même quand il fait très froid ?**
Portez des vêtements chauds, des gants et des chaussures adaptés pour éviter les engelures, les crevasses.

LE + MSA

Protéger votre peau est essentiel. Afin de mesurer les risques liés à votre activité, par exemple face au soleil, demandez le dépliant MSA «Etes-vous un sujet à risque ? » ou consultez le sur le site www.references-sante-securite.msa.fr



VOUS UTILISEZ CERTAINS PRODUITS DANGEREUX OU TOXIQUES ?

La peau est une **barrière imparfaite** contre les divers produits chimiques. Elle peut favoriser leur absorption par effet irritant ou décapant. Après pénétration cutanée, les produits peuvent se diffuser dans l'organisme et provoquer des allergies, voire des maladies graves.

- **Vous traitez vos cultures ?**
Veillez à porter un équipement de protection adapté (combinaison, gants, bottes) pour éviter tout contact avec les produits phytosanitaires.
- **Vous manipulez des produits toxiques pour entretenir votre matériel ?**
Certains produits comme l'huile sous pression peuvent pénétrer dans votre organisme. Protégez-vous avec des gants épais et adaptés à votre activité.

LE + MSA

Les équipes santé de la MSA peuvent vous aider à identifier les produits chimiques toxiques qui peuvent pénétrer dans votre organisme par la peau. Renseignez-vous ou consultez les documents d'information sur le site www.references-sante-securite.msa.fr



VOUS ÊTES EN CONTACT AVEC LES ANIMAUX ?

Parce que vous travaillez avec des animaux, votre peau peut être en contact avec certains **agents pathogènes** qui ont la capacité de pénétrer dans votre organisme, comme le **virus de la rage** ou le **bacille du tétanos**.

- **Vous vous êtes blessé au contact d'un animal ?**
Nettoyez et désinfectez consciencieusement la plaie sans plus attendre, même si elle est minime.
- **Vous soignez des animaux malades ?**
Portez impérativement des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, masques, blouses... Pour éviter de vous contaminer ou de contaminer d'autres animaux par transmission.

LE + MSA

Les équipes santé de la MSA peuvent vous conseiller sur les méthodes de prévention pour lutter contre les zoonoses (infections transmissibles de l'animal à l'homme). Renseignez-vous.